

GLYPHOSATE: CINQ BONNES RAISONS DE TENIR VOS ENGAGEMENTS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT!

À la suite de la cacophonie gouvernementale sur le dossier du glyphosate et alors que vous aviez, candidat, promis de faire de la santé environnementale une « priorité du quinquennat », nous vous conjurons de ne plus attendre pour porter dans les négociations européennes l'interdiction de l'usage de cette molécule dangereuse et polluante.

Le glyphosate est l'herbicide chimique le plus vendu au monde. En France, pas moins de 8.500 tonnes sont vendues chaque année. Alors que l'UE s'apprête à décider du sort de cet herbicide, nos 34 organisations plaident pour que la France vote en faveur de son interdiction au niveau européen et attirent votre attention sur cinq bonnes raisons de tenir vos engagements :

- 1. Des raisons sanitaires :** le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé, a classé en mars 2015 le glyphosate cancérigène probable pour l'homme. Ce classement devrait suffire à le retirer du marché sur la base du principe de précaution inscrit dans la Constitution française et les traités européens.
- 2. Des raisons de crédibilité et d'éthique :** des agences européennes (Efsa, BfR) ont écarté et ignoré des résultats prouvant le caractère cancérigène du glyphosate alors que sept études menées sur des animaux ont mis en exergue l'incidence du glyphosate sur le développement de tumeurs. Le scandale des « Monsanto papers » a révélé que ces agences européennes ont copié-collé les évaluations fournies par l'industrie chimique. La France se doit d'être exemplaire en termes d'indépendance de l'expertise, comme vous l'avez précisé lors de votre discours à Rungis.
- 3. Des raisons environnementales et agronomiques :** le glyphosate et son produit de dégradation l'AMPA sont les premiers polluants des eaux de surface et sont considérés comme toxique pour les organismes aquatiques. Le glyphosate modifie la chimie des sols et réduit l'absorption des éléments nutritifs du sol.
- 4. Les alternatives au glyphosate existent déjà :** les agriculteurs biologiques ou les professionnels optant pour une agriculture à bas niveau d'intrants n'utilisent pas d'herbicides de synthèse. Ils ont recouru à des techniques mécaniques ou agronomiques, déjà utilisées par des agriculteurs « conventionnels ». Les Etats généraux de l'alimentation sont une opportunité pour décider et programmer l'accompagnement des professionnels vers une agriculture sans glyphosate.
- 5. Des millions de citoyen.ne.s européen.ne.s comptent sur la France :** plus d'un million trois cent mille signataires dans toute l'UE se sont mobilisés cette année autour d'une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) pour appeler à l'interdiction du glyphosate. Cet engouement massif prouve que les citoyens européens souhaitent aujourd'hui protéger leur santé et leur environnement des dangers des pesticides en général et de cet herbicide en particulier.

Pour toutes ces raisons, les 34 organisations signataires vous demandent de porter sans attendre l'interdiction du glyphosate lors des négociations européennes et d'ainsi tenir fermement votre promesse de campagne :

✓ **Nous placerons la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides.**

Ils sont l'une des principales causes de l'augmentation des cancers des enfants depuis 20 ans.

Le choix qui s'offre à la France et aux autres États membres marquera durablement l'avenir des générations futures.

Nous comptons sur vous Monsieur le Président.

SIGNATAIRES

